



association régionale de diffuseurs,
artistes, compagnies et professionnels
du Spectacle Vivant Jeune Public

Assemblée Générale Ordinaire du 05/07/12

Procès Verbal

Présents : Roselyne Pontgelard - Compagnie 3^{ème} acte, Audrey Keraudran, Catherine Legrand – MJC Le Sterenn, Cecile Le Claire – Le Grand Logis, Michel Lagouche et Isabelle Lucas - l'Atelier Culturel, Alice Lemonnier – Armada Production, Salima Malik Rivière - Cie Zusvex, Mathieu Baudet - Cie Le vent des forges, Céline Costiou – Cie Mirelaridaine, Laurence Koenig – Cie Tro Héol, Isabelle Philippe – Itinéraires Bis, Valérie Marrec et Marine Sanou – Maison du Théâtre, Jean-François Clément – Théâtre du Blavet, Amélie Du Payrat – Très Tôt Théâtre, Anne-Laure Lairé - Bouffou Théâtre, Julie Lemaire Cie Gazibul/Maison de Théâtre, Lorinne Florange – cie ak entrepôt.

Rapport d'activités 2011

Présenté par Julie Lemaire, secrétaire

Adhésion 2011 :

Le nombre d'adhérents en 2011 : **39 adhérents** (+15% par rapport à 2010) réparti comme suit :

- 21 structures culturelles (+3 par rapport à 2010)
- 13 compagnies (+3 également)
- 5 individuels (-1)

En 2010 le nombre d'adhérents était déjà en hausse de 26% par rapport à 2009. Des chiffres plutôt positifs donc. Nous espérons continuer sur cette lancée les années suivantes.

Instances

Le CA s'est réuni 7 fois en 2011 (contre 6 fois en 2010) :

- Le 20 janvier à Lorient
- Le 21 mars à Auray
- Le 09 mai à Saint-Brieuc
- Le 20 juin à Inzinzac-Lochrist
- Le 02 septembre à Inzinzac-Lochrist
- Le 20 octobre à Rennes
- Le 1er décembre à Inzinzac-Lochrist

Et au cours du premier semestre 2012 :

- Le 19 janvier à Lorient
- Le 15 février à Rennes
- Le 26 avril à Saint-Brieuc
- Le 24 mai à Hennebont

Des effectifs plutôt encourageant en 2011 et au début 2012 avec un **essoufflement sur les deux derniers CA** de 2012 notamment de la part des structures culturelles.

Laurence Mener a officiellement présenté sa démission au poste de présidente le 1^{er} décembre 2011 (car appelée sous d'autres drapeaux !). **Lorinne Florange**, administratrice de la Compagnie ak entrepôt et ancienne secrétaire l'a remplacée dans ses fonctions. L'occasion d'élire un **nouveau Bureau: Catherine Le Grand** (MJC Trégunc) au poste de vice-présidente, **Anne-Laure Lairé** (Bouffou Théâtre) au poste de trésorière et **Julie Lemaire** (Compagnie Gazibul) au poste de secrétaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroule chaque année courant juin / juillet.

Réunion collège diffuseurs

En 2011, deux réunions diffuseurs ont été organisées (comme en 2010) :

- Le 20 octobre à Rennes durant Marmailles (12 participants)
- Le 19 janvier à Lorient au Grand Théâtre (11 participants)

Bonne fréquentation (meilleure que l'année dernière ; entre 7 et 10 personnes). Les échanges ont été fructueux. Il semble difficile d'organiser plus de rencontres. Question de disponibilité.

La coopérative de production

Cette année a vu naître une coopérative de production directement portée par Ancre pour soutenir la création Jeune Public. Cette initiative a fait suite à la participation de Ancre à un des Chantiers Nationaux de Scènes d'Enfance et d'Ailleurs, celui qui portait sur la création Jeune Public. Des groupes de travail ont été mis en place par région et les réflexions mises en commun lors de réunions à l'échelle nationale. Le résultat de ses Chantiers seront rendus publics le 16 juillet prochain à Avignon. Un membre du CA de Ancre sera présent pour représenter l'association.

Il s'agit à la fois **d'une coproduction financière et d'un accompagnement des équipes artistiques**.

Les projets soutenus doivent être portés par une équipe artistique qui a besoin dans son histoire et son développement de « **passer une marche** ».

Les aides apportées à la production et l'accompagnement iront au moins jusqu'à la fin de la première année d'exploitation du spectacle. L'accompagnement au sens général du terme se fera **avant, pendant et après la création** même si la diffusion du spectacle coproduit fera l'objet d'une contractualisation individuelle entre la compagnie et les structures de diffusion qui le souhaitent.

Le CA de Ancre a travaillé à :

- **L'élaboration d'une Charte de Fonctionnement** pour la coopérative
- **La rédaction des conventions** (celles qui lient les membres de la coopérative à Ancre et celle qui nous lie à la compagnie soutenue)
- **Le choix et l'accompagnement d'un premier projet** (volonté d'accompagner un seul projet cette année pour expérimenter le dispositif). Projet **Soufre** de **Charlotte Blin, Collectif Aïe Aïe Aïe**. Une première rencontre a eu lieu avec le CA de Ancre mais qui n'a malheureusement pas mobilisée beaucoup de ses

membres... Il en est malgré tout sorti quelques questionnements et pistes de réflexion sur l'accompagnement (problématique de la diffusion).

Rapide résumé du fonctionnement de la coopérative :

- Des membres **coproducteurs** (apport en coproduction d'au moins 1000€ + adhésion à Ancre) et des membres **donateurs** (apport en coproduction compris entre 100€ et 999€ + adhésion à Ancre).
- **Un Comité de sélection** (présélection, débat et sélection des projets soutenus) composé des membres coproducteurs, d'un représentant des membres donateurs et du président de Ancre.
- Le projet est accompagné par un **référént de production** (un des membres coproducteurs) et un **référént d'accompagnement** (un des membres donateurs pour le diagnostic des besoins, l'apport de conseils...). Les deux référents accompagneront le projet au moins jusqu'à la fin de la première année d'exploitation du spectacle.

Une Journée professionnelle à Auray

Le CA a travaillé à l'organisation d'un temps fort autour de la question de la production de spectacles en direction du jeune public. L'intitulé : « **Pour une (r)évolution de la production dans le secteur Jeune Public** ». Une journée organisée le 19 mars 2012 en collaboration avec Spectacle Vivant en Bretagne et le Centre Culturel Athéna dans le cadre du festival **Mélicènes**.

Pour rappel

- Le matin : « Economie de la culture – quels enjeux aujourd'hui pour la production du spectacle vivant ? »
Intervenants : Patrick Germain-Thomas et Stéphane Frimat
 - L'après-midi : présentation de 3 projets coopératifs en faveur de la production et la diffusion du spectacle vivant. Réseau ANCRE, (présentation de la coopérative), Les petites fabriques réunies (Réseau coopératif de co-production, co-résidence et co-diffusion artistiques dans l'espace public) et Créa'Fonds (collectif d'accompagnement & fonds mutuel de soutien à la création).
- Modération : Anne Maguet

Le bilan de la journée est plutôt positif. Bonne fréquentation : une cinquantaine de participants (contre 65 l'année dernière à Nivillac).

Un bilan a été fait avec Spectacle Vivant en Bretagne qui a soulevé quelques points à améliorer pour la prochaine rencontre : besoin d'une meilleure médiation et répartition de la parole, d'une meilleure méthodologie dans l'organisation des rencontres entre Ancre et SVB, d'une communication spécifique auprès des élus pour les faire se déplacer...

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Bilan Financier

Présenté par Anne-Laure Lairé, trésorière

ANCRE - Compte de résultat 2010 - Rectificatif

CHARGES		PRODUITS	
Billetterie Forum Nivillac	76,50 €	Adhésions facturées en 2010	810,00 €
Restauration AG	79 €	Repas facturés en 2010	80,00 €
Total Charges 2010	155,50 €	Total Produits 2010	890,00 €

Résultat de l'exercice 2010	734,50 €
Solde au 31/12/2009	2 366,77 €
Adhésions 2009 réglées en 2010	30,00 €
Adhésions 2010 réglées en 2010	530,00 €
Adhésions 2010 à percevoir	280,00 €
Repas réglés en 2010	72,00 €
Repas à percevoir	8,00 €
Total factures 2010 à percevoir	288,00 €
Solde en banque au 31/12/2010	2 813,27 €

Association ANCRE - Compte de résultat 2011

CHARGES		PRODUITS	
Frais bancaires	10,68 €	Adhésions facturées en 2011	1 080,00 €
Transport	968,19 €		
Frais repas	145,99 €		
Total Charges 2011	1 124,86 €	Total Produits 2011	1 080,00 €

Résultat de l'exercice 2011	-44,86 €
Adhésions réglées en 2011	1 050,00 €
Adhésions à recevoir 2011	30,00 €
Factures 2010 à recevoir	258,00 €
Factures 2011 à régler	199,60 €
	2 968,01 €
Solde en banque au 31/12/2011	€

Depuis le 31/12/2011, nous avons récupéré 90€ sur les factures 2010 à recevoir

Le bilan financier est voté à l'unanimité

Perspectives 2012-2013

Présenté par Lorinne Florange, présidente

Continuité et Renforcement des actions menées en 2011-2012 et précédemment

Réunions diffuseur

Des rendez-vous importants qu'il faut continuer de proposer pour développer le partage d'informations, la mise en place de tournées communes...

Il serait intéressant qu'un compte-rendu de ces réunions soit rédigé et transmis à l'ensemble du CA.

Coopérative de Production

Accompagnement du projet Soufre

La création du spectacle Soufre de Charlotte Blin est prévue dans le cadre du festival Marmaille en octobre 2012.

Les besoins à venir en termes d'accompagnement du projet se situent autour de la diffusion et des moyens à mettre en place par la compagnie pour envisager les saisons à venir.

Certains membres évoquent la possibilité d'une présentation dans le cadre de Bretagne en Scène dont ils sont adhérents.

Calendrier de tournée à ce jour pour la saison 2012-2013 :

Fin octobre 2012 > Théâtre Lillico – Festival Marmaille

Du 18 au 21 décembre 2012 > Théâtre de Laval - Fal 53 / à Laval, Craon et La Selle Craonnaise

Du 13 au 14 janvier 2013 > MJC Tregunc

Du 22 au 24 janvier 2013 > L'Agora à Billière

31 et 1^{er} février 2013 > La Maison du Théâtre à Brest

Du 8 au 9 février 2013 > Festival Momix (à confirmer)

mars 2013 > Festival Meliscène à Auray

29 et 30 mars 2013 > Théâtre Victor Hugo à Bagneux (à confirmer)

4 et 5 avril 2013 > L'Hippodrome scène nationale de Douai

8 et 9 avril 2013 > Le Garage - compagnie de l'Oiseau-Mouche à Roubaix

10 et 11 avril 2013 > Festival Petit Monde / centre culturel André Malraux à Hazebrouck

L'ensemble des membres de la coopérative et plus généralement les adhérents de Ancre sont invités à diffuser l'information auprès de leurs réseaux et à venir découvrir le travail de Charlotte Blin.

Il faudra également faire remonter le projet auprès du réseau Bretagne en Scène(s). Plusieurs personnes du CA étant membre du réseau elles seront relais lors de la prochaine réunion de réseau.

Développement

Le succès de la coopérative de production de Ancre est étroitement lié à la participation active d'un certain nombre de ses adhérents, membres du CA notamment.

Les enjeux pour la prochaine « édition » de la coopérative sont :

- mobiliser plus d'adhérents de Ancre
- encourager d'autres structures à y adhérer.

- Dépasser l'effet plafond des conditions établies pour les membres « coproducteurs » et « donateurs »
- Etre en capacité d'établir plus rapidement les « référents accompagnements » afin d'assurer un meilleur suivi du projet
- Etre attentif à la diffusion du projet au sein des membres de Ancre et notamment de la coopérative

Lors du dernier CA, la piste du mécénat et de la mise en place du rescrit fiscal a été évoquée. Elle permettrait à l'association Ancre d'être habilitée à délivrer des reçus fiscaux qui rendent une partie des dons déductibles d'impôts pour les structures participantes et elle serait une réponse possible à un certain nombre d'enjeux identifiés ci-dessus.

Après discussion il apparaît compliqué de bénéficier du dispositif car Ancre regroupe plusieurs associations dont des compagnies qui bénéficient d'un apport en coproduction. Or dès lors que les adhérents ou donateurs bénéficient d'une contrepartie l'association ne peut prétendre au rescrit fiscal.

En termes de répartition des membres de la coopérative au sein du comité de sélection, en fonction du nombre de membres donateurs et du montant de leurs contributions, il faudra certainement repenser leur représentativité (pour l'instant 1 membre représente l'ensemble des donateurs au comité).

Journée de Réflexion

Ancre organise depuis plusieurs années des journées de réflexion qui réunissent les acteurs du spectacle vivant jeune public de la région.

Ce sont des temps de débats, d'échanges et de rencontres nécessaires qu'il faut maintenir et améliorer.

Après avoir évoqué les enjeux de la création et de la production, nous partirions en 2012-2013 sur l'organisation d'une journée de réflexion autour des questions liées à la diffusion. Le thème précis n'est pas encore défini. Une réunion est à fixer en septembre avec Spectacle Vivant en Bretagne qui a émis le souhait de continuer à travailler avec Ancre sur l'organisation de ces journées.

Des pistes de réflexion sont déjà évoquées : la question des réseaux de diffusion, les financements croisés, la diffusion à l'échelle européenne...

Vie de l'association

En termes de communication, il faudra développer la visibilité de l'association Ancre et de l'ensemble de ses actions. La mise en place d'un site Internet est une question récurrente au sein de l'association depuis plusieurs années. Une solution à court terme est en cours avec la mise en place d'un google site mais il faudra sans doute envisager à plus long terme une communication plus professionnelle.

Compte tenu des différentes actions évoquées, notamment pour le développement de la coopérative, il serait bénéfique pour l'association et pour éviter l'essoufflement des membres du CA de proposer ces missions à un étudiant dans le cadre d'une période de stage au cours d'un cursus universitaire (niveau Master) sur plusieurs mois. Les missions qui pourraient lui être consacrées ne permettraient pas d'occuper un temps plein, il faudrait donc qu'une autre structure culturelle puisse compléter le stage. Jean-François Clément évoque la possibilité de missionner un stagiaire en informatique présent au Trio notamment pour le référencement et l'hébergement du site.

Les perspectives sont votées à l'unanimité.

Election du Conseil d'Administration :

- Tiers sortant collège diffuseur : Catherine Le Grand, Jean-François Clément et Pascale Creff

Se représentent : Catherine Le Grand et Jean-François Clément

+ une nouvelle entrée : Christelle Hunot, Théâtre Lillico, précédemment dans le collège ressources

Sont élus : Catherine Le Grand, Jean-François Clément et Christelle Hunot

- Tiers sortant collège compagnie : Laurence Méner, Julie Lemaire et Anne-Laure Lairé

Se représentent : Julie Lemaire et Anne-Laure Lairé

+ une nouvelle entrée : Roselyne Pontgelard, Cie 3^{ème} acte

Sont élues : Julie Lemaire, Anne-Laure Lairé et Roselyne Pontgelard

Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, notamment pour élire le bureau qui reste inchangé (élection à l'unanimité) :

- Lorinne Florange, Présidente
- Anne-Laure Lairé, Trésorière
- Catherine Legrand, Vice-présidente
- Julie Lemaire, Secrétaire